

# l'édito

de Jean-Luc Bergeon



*Saint-Christol*

Chers Concitoyens,

Je reprends le cours de votre bulletin municipal après une courte interruption due à l'actualité électorale. Ce nouvel éditorial à l'orée de la période estivale et à la moitié de l'année civile, sera l'occasion de faire un point sur quelques dossiers.

En premier lieu j'évoquerai le chantier de réhabilitation des nouveaux services techniques installés à La Bruyère.

A l'heure où vous découvrirez ces quelques lignes, nous aurons réceptionné les travaux et accueilli le nouveau responsable du service.

Nous espérons pouvoir vous proposer une journée portes-ouvertes à la rentrée prochaine afin de vous inviter à découvrir l'ensemble du site de La Bruyère et tout son potentiel.

Je souhaite par ailleurs ce mois-ci revenir plus particulièrement sur 2 dossiers importants :

- Le Théâtre des arènes
- La mise en valeur des abords de l'ancien château

Le projet du Théâtre des Arènes, en premier lieu, permettra à la commune de proposer un nouveau bâtiment public sur le site de l'ancienne gare SNCF.

Celui-ci constituera un édifice qui dans le prolongement de l'allée de platanes aura vocation à accueillir des manifestations autant sportives, taurines que culturelles.

Il conviendra bien entendu de s'assurer, en lien avec la commission d'accessibilité, de la conformité du projet tant au niveau de l'équipement en lui-même que de ses cheminements.

De même, le futur Théâtre des arènes devra répondre à toutes les normes de sécurité pour tous les spectacles quels qu'ils soient pouvant être produits sur le site.



J uillet § A oût 2017

Afin de lancer le projet, un appel à candidatures a été émis début juin et cinq cabinets d'architectes ont répondu au cahier des charges. Ils vont à présent être auditionnés par un comité de pilotage, composé d'élus de la Fédération Française de la Course Camarguaise, de la municipalité, de représentants de la vie associative Saint-Christolaine et du Club Taurin, ainsi que d'un professionnel du monde du spectacle.

A l'issue de cette rencontre, un candidat sera retenu et le temps de coconstruire le projet définitif sera venu.

Ce travail prendra plusieurs mois et nous espérons disposer de tous les éléments pour présenter en 2018 notre dossier aux différents partenaires financiers.

Notre objectif est de livrer cet équipement en 2021, quelques temps avant les cents ans du Club Taurin Lou Ferri, afin de marquer cette belle date anniversaire.

Le projet de mise en valeur des abords de l'ancien château en second lieu, est un dossier qui a considérablement avancé ces dernières semaines.

Tout d'abord l'octroi de subventions conséquentes provenant de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée nous a été notifié. Le budget est ainsi à présent consolidé, ce qui nous a permis de lancer les appels d'offres pour le début des travaux.

Après le choix des entreprises que nous finaliserons ces prochaines semaines, ce nouveau chantier pourra démarrer à la rentrée. Il s'agit de :

- La restauration du porche, de la tour-beffroi, du campanile et de sa cloche ;
- L'aménagement des abords du porche incluant le traitement des sols ;
- L'aménagement de la cour-jardin et la restauration de sa porte d'accès ;
- La restauration des façades du bâtiment adjacent et du puits du château.

Concernant le puits du château, je vous rappelle qu'il a fait l'objet de la participation de l'école de Saint-Christol au concours national organisé par la Fondation Culture et Diversité et la Fondation du patrimoine.

Ce concours a couronné trois lauréats dans toute la France :

- L'école de Gouvernes (77) pour son projet de restauration du Lavoir de Guermantes
- L'école de Maresquel-Écuemécourt (62) pour son projet de restauration du porche de l'église
- L'école de Saint-Christol au titre de la mention « Histoire et Patrimoine ».

Les 24 élèves de CM1-CM2 de Mesdames Béatrice Karrer et Cathy Stemer avec le concours de Mme Lise Florès, notre directrice générale administrative, de Jacques Sauvaire et Vincent Millet, conseillers municipaux, ont permis à la commune de se voir attribuer une dotation supplémentaire de 5 000 euros pour réaliser le projet de réhabilitation du puits de la cour du château.

La remise du prix a eu lieu le 26 juin à l'école de Saint-Christol.

Afin de mener à bien l'aménagement du site, la dynamique de reconquête progressive de notre patrimoine historique du cœur de village et en particulier de l'ancien château se poursuit. La commune vient ainsi d'acquiescer un nouvel élément de cet ensemble : ce qui constituait une dépendance de l'édifice appelé par les anciens « local Groupama », du nom de l'une de ses multiples affectations.

Ce lieu a par ailleurs hébergé La Poste avant que celle que nous connaissons ne soit construite au début des années soixante.

Une fois restauré, c'est un espace multimédia ouvert à tous qui sera aménagé.

Avant de clore ce bulletin de juillet et de vous donner rendez-vous en septembre, je vous souhaite un bel été en espérant vous rencontrer sur une des nombreuses animations estivales du village ou de Viavino.

Cordialement

Jean Luc Bergeon



# Fête votive 2017

En septembre 2016, je vous avais proposé un éditorial intitulé : « j'ai mal à ma fête ».

Nous avons en effet à cette époque fait le constat d'un certain délitement de nos festivités, en particulier concernant deux des piliers historiques de notre fête votive, le bal et les courses de taureaux.

J'avais alors mobilisé les élus à travers un document interne sur la nécessité de repenser certaines organisations dans le but de sauver notre fête locale.

Il s'agissait de trouver un difficile équilibre entre les traditions, voire les habitudes, et les différentes formes d'expression que nous connaissons aujourd'hui.

La feuille de route était claire et s'appuyait sur 2 piliers :

- **redonner du sens à notre fête votive,**
- **ouvrir notre fête au plus grand nombre.**

Concernant le premier pilier, l'objectif est de renforcer la notion de fête votive, qui est la fête calendaire du saint du village et qui est la seule fête officiellement rattachée à la commune.

Nos amis de Saint Christoly de Blaye organisent d'ailleurs leur propre fête au même moment de l'année.

De nos jours la commune connaît des animations toute l'année civile. Cela est tout à fait louable et les élus encouragent cette dynamique.

Pour autant il n'y a qu'une seule fête qui célèbre le village et elle se déroule la troisième semaine du mois de juillet.

Pour redonner sens à ces festivités nous avons souhaité remettre en perspective des axes forts et pour ce faire nous avons essayé de dégager un thème par journée.

**Le tout a été réfléchi dans la dynamique de notre second vœu à savoir s'ouvrir au plus grand nombre. Il s'agit donc de transmettre, d'expliquer.**

*Saint Christoly*

dimanche 23 juillet 2017  
**journée**  
**de la transmission**  
de nos traditions  
**un adulte + un enfant**  
**entrée gratuite**  
**course camarguaise**

17 h arènes municipales  
Louis Gros

avec la participation  
de la commune de saint-Christol

€104 ferri

La commune est en effet aujourd'hui peuplée d'anciens et de nouveaux Saint-Christolains qui se rencontrent à diverses occasions de l'année, pour autant tout le monde ne dispose pas de tous les codes liés à la fête votive.

Notre ambition est de partager ces moments festifs qui font partie de l'histoire de notre commune.

Nous sommes donc entrés dans une logique d'évolution progressive. Celle-ci reste encore très imparfaite et va demander à être retravaillée pendant des années, d'autant que les normes de sécurité qui sont imposées dans le cadre des fêtes de village nous ont obligés à revoir notre copie pour l'édition 2017.

Comme les années précédentes la fête démarrera le samedi pour se terminer le mercredi.

La première évolution proposée cette année se fera au niveau du bal.

Le week-end conservera une formule traditionnelle de bal de village, les trois autres jours auront une expression différente et thématifiée.

Les DJ chers à la jeunesse seront plus présents dès cette année.

Nous clôturerons la fête le mercredi par une formation emmenée par un enfant du village.

La question de la transmission et de l'ouverture au plus grand nombre sera conjuguée le dimanche à travers la course camarguaise : les élus ont décidé d'offrir une entrée gratuite aux arènes Louis Gros à chacun des enfants scolarisés dans la commune, du CP au CM2.

Cette entrée sera doublée par la présence d'un adulte qui avec le même billet se verra offrir la possibilité d'accompagner gratuitement aux arènes un enfant.

La course sera suivie dans l'espace Castan du traditionnel apéritif des élus, ouvert à toute la population.

Le lundi sera comme toujours la journée des enfants mais se trouvera renforcé dans son contenu.

Un village gonflable sera installé sur le site de la gare, d'où partira en fin de matinée une abrivado pédagogique qui se terminera dans les arènes par une explication détaillée à l'attention des enfants... et des plus grands.

Il est à noter que ce travail pédagogique pourrait être poursuivi au cours de l'année scolaire avec le soutien de la Fédération Française de la Course Camarguaise.

Ce projet est à actuellement l'étude et sera discuté avec le personnel enseignant.

En soirée un spectacle « stars 80 » viendra clôturer la journée du lundi.

Le mardi avait vocation initialement à être la journée du terroir.

En effet dans notre volonté de donner du sens à nos festivités Saint-Christolaines nous avons l'ambition de remettre le vin au coeur de la fête votive.

C'était sans compter sur certains arcanes de la législation qui interdisent toute utilisation du verre pendant les fêtes de village.

Servir du vin dans des verres en plastique va à l'encontre de la valorisation du produit, même s'il on fait de très beaux verres dans ce matériau, à s'y méprendre parfois, mais de là à servir du vin dans des bouteilles en plastique, il y a des limites infranchissables.

***En accord avec les vignerons locaux nous avons dû renoncer pour cette année à notre journée du terroir.***

Nous ne nous avouons pas vaincus et nous sommes d'ores et déjà en réflexion pour l'année prochaine.

Pour autant la programmation du mardi sera de qualité avec en particulier une soirée flamenco.

Le mercredi enfin, jour de clôture, restera l'apanage du club taurin Lou Ferri.

Notre proposition, nous le savons, est imparfaite, nous ferons un point après la fête sur ce qui aura fonctionné et sur ce qui aura dysfonctionné.

Si nous devons avoir un seul objectif dès cette année c'est bien celui de fédérer un maximum de personnes autour de la notion de fête votive, en appelant de nos vœux que nombre d'entre vous seront force de proposition et trouverons convivialité et échanges à travers nos festivités.

**BONNE FÊTE VOTIVE 2017**